

# Les incidents s'enchainent, pas les promesses du DI.

Le 28 février 2024

*« Le 26 février 2024 vers 17h30, le détenu D est conduit vers l'unité sanitaire après s'être ouvert le crâne en cellule. A la sortie du bâtiment, D pousse dans le dos le gradé qui l'accompagne et essaye de lui porter un coup de pied. L'Agent le maîtrise en attendant les renforts... D est conduit à l'unité sanitaire malgré son état d'excitation certainement dû à sa consommation de cocaïne... Il est finalement placé en CPROU... »*

*« Le 27 février 2024 vers 16 h 10 le gradé du BGD vient signifier la fin de la CPROU à D. Celui-ci tente à nouveau l'agression en fonçant tête baissée sur l'officier qui esquive le coup et maîtrise l'énergumène avec l'aide de pas moins de cinq agents... Il est placé au quartier fermé car inapte au QD... »*

*« Un peu plus tôt 27 février 2024 vers 14h35 H signale son refus de réintégrer alors qu'il est à unité sanitaire. Il est alors maîtrisé et placé en cellule au quartier fermé. Vers 16h45 il monte sur le toit de la promenade du quartier fermé et refuse d'en descendre. Il en profite pour insulter copieusement les Personnels présents. Une équipe de l'ERIS le délogera vers 19h55 et H sera placé en cellule prévention. »*

L'UFAP UNSa Justice de Montmédy apporte tout d'abord son soutien aux Personnels Montmédiens !

Le bureau local attend des sanctions disciplinaires et judiciaires exemplaires et à la hauteur des faits.

Nous tenons à rappeler au DI que les promesses sont faites pour être tenues et là pour le coup, on est loin du compte, très loin du compte...

Monsieur le Directeur Interrégional rappelez-vous de votre venue le 09 octobre 2023 et les promesses que vous avez faites.

Nous l'avons compris l'herbe n'est pas plus verte ailleurs, mais même si vos objectifs ont changé, notre détresse est toujours la même.

Le sentiment d'abandon n'a jamais été aussi fort et la confiance envers les responsables de notre administration s'éteint... **Attention la rupture est proche !**

Pour l'UFAP,  
Le secrétaire local  
Jérôme D.